

Rapport 2019



Sommaire

ı	Le mot du président	2
	Bâtiments	2
	Fréquentation	3
	Comité 2019	3
II	Animation	4
	Evénements marquants	4
	Tout au long de l'année	5
	Autres activités	6
III	Comptes 2019 – Association et Animation	7
	Commentaires	7
	Association	8
	Animation	9
IV	Annexes	10
	Annexe 1 – Fréquentation	10
	Annexe 2 – Rapport de révision, comptes Association - Commune des Verrières	11
	Annexe 3 – Rannort de révision, comptes Animation – Organe de révision Barak	12

I Le mot du président

Barak repose sur le concept de l'accueil libre, ce qui signifie que les jeunes peuvent venir librement et profiter des lieux pour jouer au billard, au foot, écouter de la musique ou se poser tranquillement sur les canapés. Les animateurs s'occupent à ces moments-là d'être présents pour répondre à leurs besoins. Les accompagner dans leurs projets, créer du lien par des discussions et le jeu, veiller à la création de liens sociaux et à leur intégration à la vie en société et, si nécessaire, faire de la prévention. Pour cette dernière une collaboratrice du CAPTT, l'antenne de Neuchâtel Addiction à Fleurier, vient une fois par semaine afin de répondre aux questions. Pour terminer, l'équipe d'animation crée un lien entre l'association et les jeunes afin de les inclure dans les divers processus et projets de celle-ci.

Cette structure assume un travail de prévention et d'éducation complémentaire à celui de la famille et de l'école. Elle apporte aussi un soutien individuel à des jeunes en difficulté sociale et professionnelle.

Les communes du Val-de-Travers soutiennent Barak à raison de 10.00 CHF par habitant à Val-de-Travers et à La Côte-aux-Fées et de 5.00 CHF par habitant aux Verrières. Ces montants permettent ainsi à l'Association de proposer des heures d'ouverture du centre tous les après-midis les mardi, mercredi, vendredi et samedi. Plusieurs soirs de la semaine sont également mis gratuitement à disposition de groupes de tennis de table, musique, jeu de rôle, improvisation et « Parkour ». Diverses associations, fondations, voir des personnes privées, participent au soutien financier de Barak.

Les moyens à disposition permettent d'engager éventuellement des stagiaires et des étudiants d'écoles sociales, qui viennent ainsi prêter main forte aux animateurs. Actuellement, Barak, reconnu comme lieu de formation, compte un animateur en formation à la Haute école de travail social de Genève et, dès le 6 août de cette année, un apprenti CFC comme assistant socio-éducatif. Au-delà de l'importance témoignée par l'association à la formation, cette nouveauté permettra aussi à Barak de bénéficier financièrement du contrat-formation récemment voté par le Grand Conseil.

Bâtiments

Grâce aux soutiens de La Loterie romande (500'000 fr.) de l'Association pour la santé des enfants neuchâtelois (30'000 fr.) ainsi que d'une subvention énergétique de CHF 84'000 environ la deuxième étape de rénovation a pu se terminer cette année. Cette étape qui a consisté en une réfection complète du toit et des façades ainsi que la pose d'un chauffage au sol a permis, comme l'étape 1 en 2016 (changement des fenêtres et des portes extérieures), une économie importante en matière d'énergie.

Le centre a été fermé durant le mois de février pour cause de travaux. A la réouverture, les jeunes ont pu réinvestir les lieux. La peinture ayant été refaite, les jeunes ont demandé aux animateurs s'il était possible de taguer les murs afin de se réapproprier les locaux. L'équipe d'animation a accompagnés les jeunes dans leur démarche. Ils ont donc pu s'exprimer librement sur ces murs. »





A ce jour aucun graffiti sur les façades du centre.



Fréquentation

La fréquentation dépend de plusieurs raisons. Afin de préserver le lien de confiance entre les jeunes et les animateurs de Barak aucune autre statistique détaillée n'est tenue. En 2019 (2018) Barak a enregistré 6'748 (6'401) visites en 157 (164) ouvertures. En moyenne 43 (39) jeunes ont été accueillis (minimum : 13 (8); maximum : 106 (92)). Il n'y a pas de distinction entre les jeunes qui fréquentent le centre occasionnellement ou habituellement. L'annexe 1 donne le détail de cette fréquentation.

Remerciements

L'Association BARAK remercie vivement celles et ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce centre d'animation d'exister et de poursuivre ses activités.

Bernard Rosat, président et Daniel Huguenin-Dumittan, vice-président Fleurier, le 12 juin 2020.

Comité 2019

Bernard Rosat : président

Daniel Huguenin-Dumittan : vice-président - Bâtiments

Gina Rinaldi Perrenoud : secrétaire

Miguel Dominguez : caissier - Informatique

Margherita Giovenco : membre Sandro Agustoni : membre Roger Grandjean : membre Domenico Mirarchi : membre

Frédéric Mairy : représentant du Conseil communal de Val-de-Travers

Equipe d'animation

Cédric Schlatter : animateur et responsable de formation

Christophe Jaton : animateur en formation HES

Elham Sadat : Apprenti CFC, assistant socio-éducatif (dès le 06.08)

Soutiens du comité

Pascal Stirnemann : bâtiments, locaux

Sven Schwab et

Jean-Patrice Hofner : aspects juridiques

Engagement du comité

Tous bénévoles, les membres du comité participent à la bonne marche de centre BARAK. Au cours des séances, ils prennent des décisions touchant tant au fonctionnement du centre qu'à certains enjeux présentés par les animateurs. Ils participent aussi à diverses manifestations et s'impliquent dans certains projets, notamment de recherche de fonds.

II Animation

Evénements marquant

Boum de juin

Aujourd'hui, nous allons observer la vie sociale d'un animateur lors de l'accompagnement d'un projet de fête. L'animateur, animal social, accompagne ses semblables moins âgés dans leurs projets. Ainsi, alors qu'il est seul un instant, un jeune l'approche. Réceptif à celui-ci, l'animateur l'écoute attentivement. Son jeune analogue demande s'il est possible d'organiser une teuf pour le début de l'été. Afin de le soutenir dans l'organisation, l'animateur prend soin d'écouter les besoins du jeune pour la fête. À la suite de cette démarche, d'autres congénères se sont rassemblés autour de leur semblable. Le jour J chacun est présent afin de donner de l'aide par exemple : en faisant des courses, en installant la salle afin que chacun ait la place pour danser, en mixant la musique pendant cette soirée à l'ambiance latino ou encore en servant les boissons tout au long de la soirée. On observe alors une réelle complicité entre l'animateur et les jeunes qui ont mené ce projet. L'animateur, est alors un soutien dans la démarche, tandis que ses jeunes semblables ont organisés cette fête par leur propre moyen.

Fête de quartier

Barak a fait son habituelle fête de quartier le 17 août. Celle-ci fut une réussite et en voici la recette. Afin de préparer une fête de quartier il vous faut :

- Un quartier
- Un calendrier
- Une date
- De la nourriture
- Des habitants du quartier et des adolescents du centre
- De la bonne humeur

Préparation:

Premièrement, nous allons préparer le quartier. Pour cela, prenez les habitants du quartier et les jeunes, invitez-les afin de parler de l'organisation. Aborder les sujets de la forme désirée pour la fête ainsi que les responsabilités que chacun prend.

Ensuite, choisissez une date. Prenez votre calendrier et choisissez-en plusieurs. Discutez ensuite avec vos voisins et les jeunes afin de connaître leurs disponibilités. Attention cependant à ne pas prendre une date trop proche afin d'avoir le temps de se préparer, ni trop éloignée au risque de l'oublier. Communiquez alors la date choisie à l'ensemble du quartier

L'événement :

Pendant la semaine précédant la date choisie avec les participants, estimez la quantité de nourriture nécessaire en prenant en compte les différentes spécificités alimentaires de chacun. Établissez alors une liste de course avec les informations recueillie précédemment. Préparez les différents aliments achetés selon vos goûts et conservez-les au frais.

Lorsque la fête commence, sortez le grill, allumez-le et faites cuire les différents aliments préparés précédemment. N'oubliez alors pas de saupoudrer la fête de bonne humeur et amusez-vous.

Portes ouvertes

Lors des portes ouvertes, il y a eu une partie officielle le matin à laquelle les parents ont été invité et plusieurs d'entre eux ont participé à celle-ci. Les jeunes ont été présent durant l'après-midi et ont bien participés lors de cette journée. Plusieurs adultes ont profité de l'occasion pour venir visiter les locaux et discuté avec l'équipe d'animation.

Fête de fin d'année pépère

C'est dans un quartier de Fleurier que nous avons choisi de nous rendre. Nos caméras n'étant pas les bienvenues, nous les avons cachées. C'est dans une maison de quartier, que des jeunes du Val-de-Travers ont choisi de faire une Christmas party. A notre étonnement, celle-ci était étrangement calme. Nous avons pu les observer mangeant des crêpes tous ensemble. Après qu'ils ont eu fini de manger, ils se sont répartis aux quatre coins du centre. C'est dans la petite salle annexe, que certains se sont retrouvés pour jouer à des jeux de société, alors qu'à côté d'eux, d'autres jouaient à des jeux-vidéos tel que smash bros, NHL ou encore Guitar Hero. Dans la grande salle en revanche, s'y déroulait un tournoi de billard sur fond musical passée par un adolescent. Nous pouvons alors dire que les jeunes ont passés une très bonne soirée de fin d'année.

Tout au long de l'année

Repas du samedi



Autres activités

Le centre BARAK remplit aussi d'autres fonctions, très utiles, en dehors de l'accueil libre :

Accompagnement dans les recherches professionnelles (aider les jeunes dans la création des différents documents liés à une recherche d'apprentissage, de formations, etc.) ;

Accompagnement dans les actes de formation (soutien, écoute, explications, mise en lien avec d'autres jeunes plus avancés dans leur formation maîtrisant une matière posant difficulté à un autre jeune, les compétences des uns aidant les défaillances des autres);

Rencontres de groupe liées à la préparation des différents projets (toutes les rencontres liées aux projets de type Fête de quartier se font en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil libre);

- Séances de comité (en principe une fois par mois);
- Séances des animateurs avec la police (deux à quatre fois par année);
- Colloques animation (chaque semaine);
- Rencontres inter-institutions (Cora, Jeunesse en action, etc.);
- Conseil socio-éducatif (deux fois par année);
- Séances informelles des animateurs du canton (tous les deux mois);
- Contacts avec les bénévoles (Abbaye, Association Twelve's, etc.);
- Préparatifs et différentes recherches (selon les problématiques rencontrées);
- Mise à niveau des savoirs ;
- Travail administratif (dossiers, comptabilité, archives, rapports etc.);
- Gestion de l'infrastructure (achat, maintenance du matériel, rangement, etc.).
- Contact avec les familles (les parents en recherche d'informations sur le lieu que fréquentent leurs enfants, visites guidées, etc.);
- Contact avec le voisinage (préserver les liens créés au long des différentes rencontres, soit dans le centre, soit à l'extérieur du lieu, dans le quartier, etc.).

Les animateurs sont en réseau avec de nombreuses personnes et entités :

- Acteurs sociaux du Val-de-Travers et leurs services liés,
- Conseil socio-éducatif de l'école JJR,
- Animateurs des autres centres d'animation socioculturelle du canton,
- Différents services du canton, tels que le service de la cohésion multiculturelle, le service de la protection de la jeunesse et la police cantonale neuchâteloise.

Cédric Schlatter, animateur, responsable de formation, Christophe Jaton, animateur en formation. Fleurier, juin 2020

III Comptes 2019 – Association et Animation

Commentaires

Les divers points soulevés dans le rapport de vérification 2018 de la Commune de Val-de-Travers ont été pris en compte et en partie corrigés cette année.

Mme Mireille Giroud caissière dès les débuts de Barak a cédé sa place à M. Miguel Dominguez en cours d'année. Dès l'année 2020 Monsieur Dominguez sera en mesure d'assurer une année complète de comptabilité pour notre Association. Encore un grand merci à Madame Giroud pour son engagement et sa disponibilité pour Barak.

Barak bénéficie de l'appui des Communes du Val-de-Travers pour son fonctionnement. L'Association doit cependant contribuer annuellement à hauteur d'environ 20 à 30'000 CHF. Elle reste donc tributaire des dons de diverses associations, fondations et du soutien de particuliers. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Leur aide contribue ainsi à la pérennisation de Barak.

Comme déjà évoqué, la Loterie romande a contribué à la rénovation des bâtiments avec un soutien de 500'000 CHF. Le solde de ce soutien, 50'000 CHF, ne serait versé qu'après la présentation d'un décompte détaillé. Dans l'attente de ce montant, afin de pallier a un manque de liquidité, un prêt, sans intérêt, de 50'000 CHF a été contracté auprès de la commune de Val-de-Travers. Ce prêt sera remboursé en 2020.

Les comptes 2019 de l'Association se solde par une perte de 35'462.53 CHF mais, comme indiqué précédemment avec un prêt de la Commune VdT de 50'000 CHF, qui figure comme dette au bilan 2019 de Barak et qui sera remboursé en 2020.

L'effort de l'Association va se poursuivre afin d'atteindre et pérenniser le fonctionnement du centre avec un taux de 150% (1.5 EPT) d'animation et de gestion du centre.

En ce qui concerne la partie « Animation », le budget alloué aux animateurs a été tenu et se solde par un déficit de 227.15 CHF. L'année 2019 avait débutée sur la base d'un capital propre de 752.77 CHF.

Association – Comptes 2019

Association Barak Comptabilité 2019

	2019
5000 Salaires Animateur(s)-trice(s), apprenti-e	111'948.05
5100 Salaires d'entretien du centre	7'347.70
5700 AVS, AI, APG, assurance-chômage	20'106.20
5720 Prévoyance professionnelle (LPP)	10'264.80
5740 Assurance pour indemnités maladie (perte de gain)	38.40
6010 Cauffage "Gaz-Viteos"	6'193.15
6011 Electricité "Groupe E"	1'728.35
6012 Eau "Commune VdT"	394.90
6014 Assurances bâtiments	1'405.35
6280 Assurances RC, juridique et autres	36.15
6400 Charges d'énergie et évacuation des déchets	1'337.40
6510 Téléphone et internet	1'310.90
6581 Frais d'informatique et site internet	2'184.95
6590 Imprimés publicitaires, matériel de publicité	770.30
6600 Frais de fonctionnnemet "Animation"	5'400.00
6690 Autres frais généraux	3'700.55
6700 Frais de rénovation des bâtiments	172'798.55
6800 Amortissement et ajustement de valeur des postes sur les actifs immobilisés	345.04
6900 Frais banquaires et postaux	62.00
6910 Taxes diverses	369.15
TOTAL CHARGES	347'741.89
PRODUITS	2019
3000 Collectivités publiques	114'380.00
3010 Fondations, Associations	15'000.00
3040 Soutiens / Dons / Legs	80'320.00
3050 Produits divers	290.00
3060 Indemnités (CFC+ Etudiant-e)	555.40
3070 Remboursements	3'987.00
3080 Ristourne allocation à la formation	13'918.30
3100 Intérêts bancaires et postaux	8.66
3620 Autres produits	83'820.00
	312'279.36
TOTAL PRODUITS	012210100

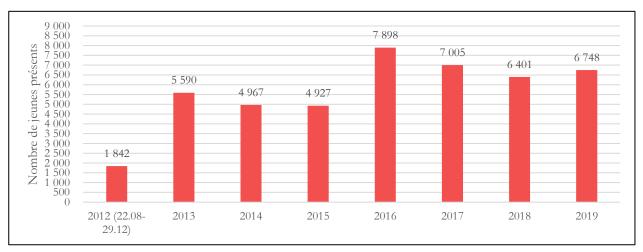
Animation– Comptes 2019

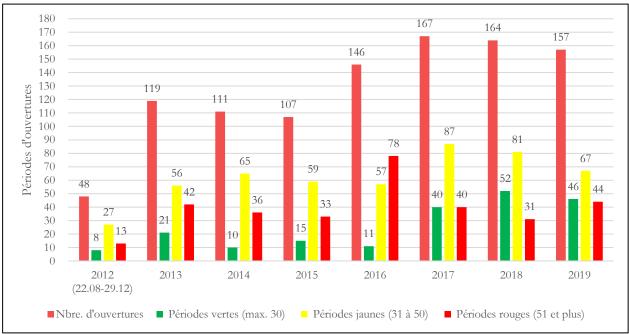
Barak - Animation Comptes 2019

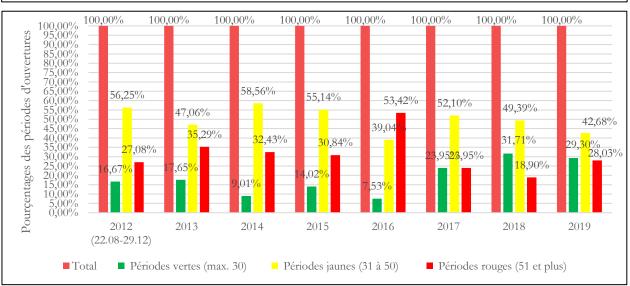
CHAR	GES	31.12.2019	%
6000	Projets / Animation (Frais d'animation, rencontre avec les jeunes etc.)	1'935.35	33.2%
6010	Bar (Nouriture, boissons etc.)	836.30	14.3%
6020	Evénements (Fête de quartier, portes ouvertes etc.)	1'005.20	17.2%
6030	Séances animateurs (Contacts, écoles, CAPTT etc.)	44.10	0.8%
6060	Matériel pour centre (bar, bureau, centre etc.)	1'284.80	22.0%
6090	Produit et matériel d'entretien (Vaisselle, WC, brosses, balais etc.)	165.05	2.8%
6100	Frais de séances (Comité, AG, visites, réceptions etc.)	174.55	3.0%
6500	Matériel de bureau, consommables (Stylo, agraphes, papier etc.)	271.15	4.6%
6900	Frais postaux	120.00	2.1%
TOTA	TOTAL CHARGES		
PROD	UITS	31.12.2019	%
3000	Versements Association Barak (Diff. Budget / Solde ccp)	5'400.00	96.3%
3020	Dons / Soutiens	209.35	3.7%
TOTA	L PRODUITS	5'609.35	
Perte		-227.15	-4.0%

Annexe 1 – Fréquentation

FRÉQUENTATION DU CENTRE BARAK (Etat au : 31.12.2019)







Annexe 2 – Rapports de révision des comptes 2019

Association – Commune des Verrières

Commune des Verrières yvan.jeanrenaud@ne.ch Grand-Bourgeau 61 2126 Les Verrières

Les Verrières, le 27 août 2020

Rapport du vérificateur des comptes à l'assemblée générale de l'association BARAK

Rapport de révision des comptes 2019

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association BARAK pour l'exercice 2019.

J'ai vérifié:

- Les soldes comptables d'ouverture avec les comptes de l'année précédente,
- Les avoirs des comptes bancaires et postal avec les justificatifs externes,
- Par sondage, les charges et les revenus,
- · L'adressage et la pertinence des factures payées,
- La prise en compte des remarques du vérificateur 2018,
- La plausibilité des soldes et des mouvements.

J'estime que ces contrôles ponctuels sont suffisants pour se former une opinion sur les comptes de l'association. Les comptes qui vous sont présentés donnent une image aussi sûre que possible du patrimoine et des buts de l'association.

La prise en compte des remarques du vérificateur 2018 n'est pas optimale. Un effort sur la délimitation comptable temporelle doit être fait dès les comptes 2020.

Je recommande à l'assemblée générale d'accepter les comptes 2019 tels qu'ils vous sont proposés, comptes qui présentent un déficit de fr. 35'462.53. Ce déficit provient principalement du remboursement du prêt sans intérêt de la commune de Val-de-Travers. Ce prêt sert uniquement au financement de la finalisation des travaux de rénovation du bâtiment avant l'encaissement des subventions et dons en suspens.

Avec mes cordiales salutations.

COMMUNE DES VERRIÈRES L'ADMINISTRATEUR:

Yvan Jeanrenaud



Vérification des comptes 2019 de l'animation Barak RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Fleurier, le 4 juin 2020

Conformément au mandat qui nous a été confié nous avons vérifiés les comptes de la partie « Animation » de l'Association Barak, ceci pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les comptes ont été reconnu exacts. De nombreux pointages ont permis de vérifier que les montants présentés correspondaient à la réalité.

Au 31 décembre 2018 les comptes présentaient un déficit de CHF 993.55 avec un capital propre de CHF 1'597.75 soit un solde de 752.77.

Au 31 décembre 2019 les comptes présentent un déficit de CHF 227.15 avec un solde de capital propre de CHF 525.62.

Au vu des documents présentés nous concluons que les comptes présentés peuvent être acceptés par l'assemblée générale et d'en donner décharge à leurs auteurs.

Pour l'organe de révision

Yohann Margot

Nicolas Briche